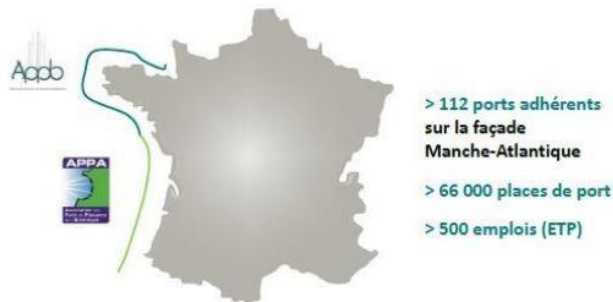


Le 7 décembre 2015

Les Directs du Nautic - rapprochement entre les ports de plaisance de l'Atlantique et de Bretagne



Nautisme - L'APPB et l'APPB officialisent leur partenariat !

Depuis plusieurs années déjà, l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) et l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPB) ont développé des liens étroits.

Cette démarche se traduit notamment par la co-organisation de différentes journées thématiques, par la mise en place de visites de chantiers, par la collaboration et la participation à des groupes de travail, et par le partage d'informations d'ordre technique, juridique et environnemental.

Afin de poursuivre et développer ces échanges, l'APPB et l'APPB ont convenu ensemble d'établir une feuille de route commune, et de formaliser leur rapprochement par le biais d'une convention de partenariat qui a pour objectif :

- L'étude de toutes les problématiques portuaires nationales d'ordre technique, juridique, social, environnemental, et pour lesquelles des spécificités territoriales existent, notamment le dragage et la nécessité absolue de nos ports respectifs de procéder au clapage en mer.
- La mutualisation des moyens et des actions au bénéfice des adhérents de l'APPB et de l'APPB par :
 - l'organisation de journées professionnelles,
 - l'animation de commissions de travail,
 - le partage de ressources documentaires techniques et juridiques.
- La mise en place d'un observatoire économique des ports de plaisance de la façade maritime Manche-Atlantique.
- La représentation et la défense des intérêts des gestionnaires des ports de plaisance à travers une participation active au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance. Le 27 octobre dernier, lors de son Assemblée générale ordinaire, Bertrand Moquay et Gérard Pierre ont ainsi été élus administrateurs de la Confédération.